

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables


REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

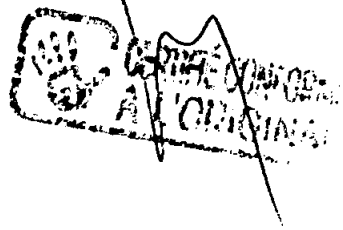
Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

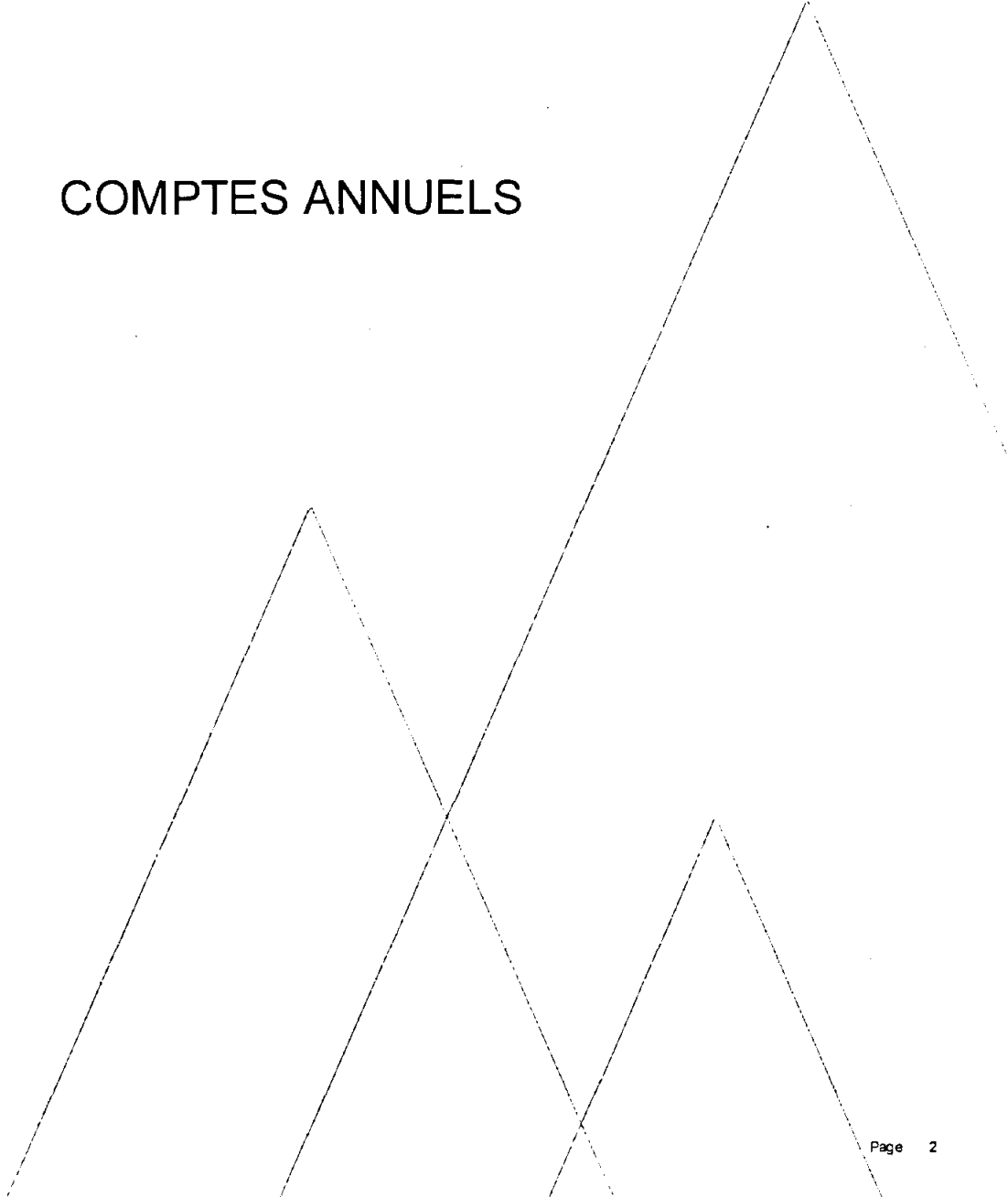
Numéro de gestion : 1998 B 01457
Numéro SIREN : 415 280 627
Nom ou dénomination : VIALIFE

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2023 sous le numéro de dépôt 78994

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
78 SA 05 OCT. 2023
Sous le N°:




COMPTES ANNUELS



ORIGINAL

Bilan Actif

		31/03/2023			31/03/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	210 691	206 876	3 815	5 195
	Fonds commercial (1)	20 810		20 810	20 810
	Autres immobilisations incorporelles	1 503 525	1 433 583	69 943	90 789
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	501 894		501 894	501 894
	Constructions	1 388 129	372 230	1 015 899	1 016 627
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	598 156	543 880	54 276	85 553
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	18 755	18 268	487	487	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	24 059		24 059	23 673	
TOTAL (II)		4 266 020	2 574 836	1 691 183	1 745 028
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	627 030	5 663	621 367	455 604
	Autres créances	445 718		445 718	626 688
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	60 916		60 916	60 916	
DISPONIBILITES	1 170 330		1 170 330	1 524 167	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	132 283		132 283	148 405
	TOTAL (III)	2 436 275	5 663	2 430 612	2 815 780
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 702 295	2 580 499	4 121 796	4 560 808
(1) dont droit au bail				7 500	7 500
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/03/2023	31/03/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	228 000	228 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	22 800	22 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	100 015	300 140
	Résultat de l'exercice	123 232	(200 125)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des capitaux propres		474 046	350 815
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	23 000	
	Provisions pour charges		
Total des provisions		23 000	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 226 601	1 510 439
	Emprunts et dettes financières divers	2 859	2 850
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 997 832	2 219 773
	Dettes fiscales et sociales	387 803	475 925
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 210	1 006	
Produits constatés d'avance (1)	5 445		
Total des dettes		3 624 750	4 209 993
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		4 121 796	4 560 808
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		123 231,57	(200 125,00)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		2 779 202	3 306 269
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		322 876	448 196



Compte de résultat

				31/03/2023	31/03/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	4 324 284		4 324 284	4 508 897
	Montant net du chiffre d'affaires	4 324 284		4 324 284	4 508 897
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			16 667	33 333
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			99 992	
	Autres produits			23 864	42 372
	Total des produits d'exploitation (1)			4 464 806	4 584 602
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 792 655	2 960 965
	Impôts, taxes et versements assimilés			43 880	48 987
	Salaires et traitements			950 836	1 032 166
	Charges sociales du personnel			362 765	401 016
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			158 413	146 651
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
- sur actif circulant				21 163	
Dotations aux provisions			23 000		
Autres charges			62 349	1 520	
	Total des charges d'exploitation (2)			4 393 897	4 612 468
	RESULTAT D'EXPLOITATION			70 910	(27 866)



Compte de résultat

		31/03/2023	31/03/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		70 910	(27 866)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	408	6 536 253 432
	Total des produits financiers	408	7 220
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	12 423 413	13 969
	Total des charges financières	12 836	13 969
RESULTAT FINANCIER		(12 428)	(6 749)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		58 482	(34 614)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	753	247 011
	Total des charges exceptionnelles	753	247 011
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(753)	(247 011)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(65 503)	(81 500)
TOTAL DES PRODUITS		4 465 214	4 591 823
TOTAL DES CHARGES		4 341 983	4 791 948
RESULTAT DE L'EXERCICE		123 232	(200 125)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			



• Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), modifié et complété depuis son homologation par des règlements ultérieurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice considéré débute le 01/04/2022 et finit le 31/03/2023.
Il a une durée de 12 mois.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée probable d'utilisation, suivant le mode linéaire :

- Logiciels, licences	1 à 5 ans
- Dépenses de front office	3 à 5 ans
- Dépenses de back office	3 à 5 ans
- Dépenses d'application	3 à 5 ans

Fonds commercial

Le fonds commercial ayant une durée d'utilisation non limitée, il n'est pas amortissable. L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Immobilisations corporelles

Modes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

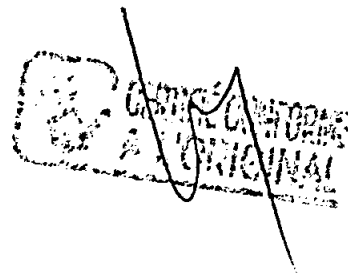
Méthodes de calcul des amortissements

Le mode d'amortissement linéaire est considéré comme le plus proche, dans les conditions techniques actuelles, de l'amortissement économique réel.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les principales durées sont les suivantes :

. Constructions	15 à 25 ans
. Matériel de transport	3 à 5 ans
. Mobilier, matériel de bureau informatique	3 à 8 ans
. Installations, agencements, aménagements divers	8 ans



o Règles et méthodes comptables

Dépréciations d'immobilisations

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, celui-ci s'entendant par le montant des sommes versées.

Une dépréciation est constatée si leur valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

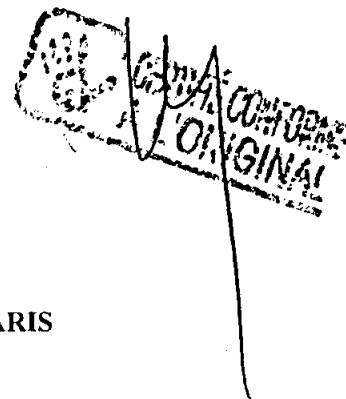
Créances - Dettes

Les créances et dettes figurent au bilan pour les montants de liquidité qui seront reçus ou versés lors de leur règlement.

Une provision pour dépréciation des créances est calculée sur la base de l'analyse du caractère recouvrable des créances effectuée à la date d'arrêt des comptes.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont déterminées en application du règlement ANC n°2014-03. De ce fait, seuls les risques identifiés et rendus probables par un événement en cours à la clôture sont provisionnés. La politique de la société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et les probabilités de réalisation qui lui sont associées.



Société Anonyme au capital de 228 000 €
Siège Social : 7 Impasse Marie-Blanche - 75018 PARIS
RCS PARIS B 415 280 627

**Rapport du Conseil d'Administration sur les opérations
de l'exercice clos le 31 mars 2023**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux textes légaux et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31 mars 2023, ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.

I Activité de la société

L'exercice comptable du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, a clôturé, pour la société, sur un chiffre d'affaires en régression de -4.1 % (-184.6 K€).

Le résultat net, qui était l'an dernier déficitaire de -200 K€, a terminé, cette année sur un résultat net positif de +123 K€. Les internautes ont continué de plébisciter le site www.viapresse.com ainsi que l'ensemble des sites-partenaires de VIALIFE, mais dans une moindre mesure reportant ainsi leurs achats sur d'autres activités de loisirs.

L'exercice qui vient de s'achever enregistre ainsi un chiffre d'affaires internet, net des commissions éditeurs, de 4 144 K€ comparé à un montant de 4 308 K€ l'an passé (-164 K€, -3.8 %).

On notera que, principalement, le site viapresse.com enregistre, au global, un recul de ses ventes nets de 8.2 %, entre les deux derniers exercices. L'abonnement à durée déterminé (ADD) a subi une baisse de 10 % de ses ventes nettes. Le réabonnement (ADD papier) se situe en baisse de 1%. La mise à jour de l'algorithme de Google a continué de perturber les ventes du site.

Quant à l'abonnement à durée libre (ADL), après avoir enregistré une hausse de +17% l'an dernier, il continue sa progression de +6% de ses ventes au 31/03/2023 et cela devrait se poursuivre sur le prochain exercice.

Concernant le chiffre d'affaires du B to B, incluant les revendeurs, net des commissions, il retrouve une stabilité avec une baisse légère de -1.5%.

En fonction des canaux si on regarde plus analytiquement :

- Les collectivités – Grands comptes ont connu, une hausse de leur volume d'affaires de +13.1 % à 1 259 K€. Par contre les CSE ont fortement souffert avec une baisse de revenus de 9.5 % à 1 791 K€. C'est principalement notre partenariat avec KALIDEA qui enregistre une baisse de 46% de ses ventes.
- Enfin les kiosques B to B ont vus leurs revenus se contracter de 17% à 218 K€, contraction provenant des ventes privées et de certains CSE.
- Pour finir, les revendeurs (Book services principalement) renouent avec la croissance du volume du chiffre d'affaires qui amorce une remontée à 51 K€ contre 19.7 K€ l'an dernier.

En ce qui concerne les partenaires le chiffre d'affaires, comparé à l'an dernier, est resté stable avec une petite progression de +1% grâce à de nouveaux partenaires qui ont rejoint VIALIFE en fin d'année. On notera que le portefeuille ADL des partenaires a doublé de volume d'affaires en un an pour atteindre 196 K€.

L'activité dite de « *vente au numéro* », a été stoppé en août 2022. Cette activité, qui ne permettait pas de dégager une rentabilité a été remplacée par « *la vente au numéro numérique* » beaucoup moins consommatrice de ressources.

Au niveau des autres activités d'exploitation, le chiffre d'affaires s'établit à 131 K€ au 31/03/2023 contre 126 K€ un an plus tôt. A noter que le contrat avec notre partenaire AMP a été revu à la baisse à partir de juin 2022 entraînant un manque à gagner de 38 K€.

Parallèlement le développement de Vialife Digital a permis de générer 66 K€ de revenus.

Ainsi, au 31/03/2023, le chiffre d'affaires global ressort donc au final à **4 324 K€** contre **4 509 K€** au 31/03/2022 soit une baisse de 4.1 %.

A ce chiffre d'affaires, il faut ajouter 23 K€ d'autres produits correspondant principalement à des chèques, de plus d'un an, non encaissés (17 K€) et des produits de gestion pour 6 K€. Enfin, VIALIFE a comptabilisé une subvention de 17 K€ issue des différents contrats d'apprentissage, suite aux aides gouvernementales.

Enfin, une reprise de provisions sur client de 99.9 K€ a été effectuée sur cet exercice.

Au final, les produits d'exploitation totalisent un montant de 4 465 K€ contre 4 585 K€ soit -120 K€ (-2.6 %).

Concomitamment, les charges d'exploitation sur l'exercice 22/23 s'élèvent à **4 394 K€** contre **4 612 K€** sur l'exercice précédent soit une variation de **- 218 K€ (-4.72 %)**.

Voici l'évolution des postes de charges :

Achat et charges externes : -168 K€ -5.68 %
Impôt et taxes : -5 K€ -10.4 %
Masse salariales chargée : -120 K€ -8.3 %
Autres Charges : +61 K€ % ns
Dotations amortissements : +11.7 K€ +8%
Dotations sur actif circulant : -21 K€ %ns.

Evolutions des charges promotionnelles et salariales :

➤ **Charges promotionnelles du site www.viapresse.com et sites partenaires : 1 253 K€ VS 1 324 K€ l'an dernier soit -5.3% :**

Ces charges variables, qui évoluent principalement en fonction des revenus, se montent à **1 253 K€** à la fin de cet exercice contre **1 324 K€** l'an passé soit une baisse de **71 K€ (-5 %)**. Passons en revue l'évolution de ces dépenses par canaux :

- La promotion du site viapresse.com : Elle se monte à **456 K€** contre **499 K€** l'an dernier soit une baisse des charges de **43 K€ (-8.6 %)**. Cette baisse trouve son origine au niveau du cout du SEM qui enregistre une baisse de charges de **17% (-74 K€)**. Le SEO, suite a des investissements, a vu ses coûts progresser de **+27 K€**. L'affiliation qui voit ses couts progresser de **18 % (+15 K€)**. A cela, s'ajoute les charges de CRM/ PRM qui reculent de **27 K€**.
- Les Partenaires : Ceux-ci voient leurs charges passer de **351 K€** à **330 K€** soit une baisse de **21 K€ (-6 %)**. Cette baisse provient principalement des couts liés au SEA liés à nos partenaires en baisse de **19 K€**.
- Concernant le B to B, les charges sont passées de **474 K€** à **468 K€**. Ces coûts sont restés stables d'une année à l'autre. La baisse du chiffre d'affaires de notre partenaire KALIDEA a entraîné une baisse des commissions de **86 K€**. A contrario, la venue de nouveau partenaires cette années a générés une hausse des commissions de **+55 K€**. Enfin nos achats « hors catalogue » qui avaient diminué l'an dernier de **30 K€** sont repartis à la hausse cette année de **+30 K€**.

➤ **Les charges salariales : 1 313.6 K€ -8.3 %**

La masse salariale représente un montant de 1 313.6 K€ sur cet exercice contre 1 433 K€ l'an dernier soit une baisse des dépenses du personnel de 120 K€ (-8.3%).

Ce poste a représenté 30.4 % du chiffre d'affaires au 31/03/2023 contre 31.8% l'an dernier, sachant que nous avons tout de même fait appel à des prestataires pour certains services (commercial, juridique et informatique).

➤ **Autres charges : 61 K€.**

Ce montant correspond principalement à l'annulation de comptes clients B to B anciens de plus de cinq ans qu'il était impossible de solder.

➤ **Les frais d'environnement (FEI) s'élèvent à 287 K€ au 31/03/2022 vs 357 K€ l'an dernier soit -20% (-70 K€) : Ces frais qui correspondent aux locaux et aux frais informatiques hors salaires.**

Cette baisse de charges provient essentiellement d'un écart favorable sur les loyers suite à la procédure juridique qui était en cours avec un des bailleurs de VIALIFE. La justice ayant rendu un jugement favorable à VIALIFE.

➤ **Variations entre les deux exercices des charges sur les différents services supports de l'entreprise : Le total des charges des services, hors FEI, se sont élevés à 2 606 K€ contre 2 617 K€ l'an dernier.**

- **Service Ventes au numéros et numérisation : 9.6 K€ au 31/03/2023 vs 21.3 K€ l'an dernier.** Ce service a été fermé en août 2022.
- **Service Marketing : 356 K€ au 31/03/2023 vs 444 K€ l'an dernier** soit une variation de -88 K€. Soit -89 K€ sur les salaires suite au départ de collaborateurs.
- **Service Informatique : 488 K€ au 31/03/2023 vs 491 K€ l'an dernier** soit une stabilité des couts entre les deux exercices comptables.
- **Service Full et Clients : 447 K€ au 31/03/2023 vs 425 K€** soit une variation de +22 K€. Le service client a vu ses charges diminuer de 7 K€. Au niveau du full, c'est la prestation de nos PSP qui a généré 33 K€ de charges supplémentaires par rapport à l'an dernier.
- **Services Commerciaux : 328 K€ au 31/03/2023 vs 344 K€ l'an dernier** soit une variation de -16 K€. Economie réalisés au niveau des VDI qui ont perçu moins de commissions et par un nombre de recrutement non réalisé.



- **Services Vialife Digital** : 215 K€ au 31/03/2023 vs 195 K€ l'an dernier soit une variation de +20 K€. Soit +10 K€ au niveau salarial et +10 K€ concernant des prestations sur le format XLM et sur la reproduction de la Voix permettant de lire les articles.
- **Service Administratif** : 764 K€ au 31/03/2023 vs 704 K€ l'an dernier soit une variation de +60 K€.
 - Frais de gestion : solde d'anciens comptes clients B to B : +81 K€
 - Salaires administratif -10 K€
 - Taxes : -4 K€
 - Services boursier -4 K€
 - Missions et déplacements -3 K€

Enfin, les investissements de l'année en cours et des années passées font ressortir une dotation aux amortissements de 158 K€ contre 147 K€ l'année précédente (+7%). Ces dotations ont fortement reculé car nous sommes au terme de l'amortissement sur l'investissement, entrepris depuis plus de cinq ans, sur la refonte de notre Système d'information en Front Office et Back Office.

Ainsi, l'EBIT (Résultat d'exploitation) au 31/03/2023 se monte à +70.9 K€ contre -28 K€ l'an passé. Cette baisse de résultat trouve son origine, malgré la baisse des revenus, dans la maîtrise des charges d'exploitation qui reculent de 4.7%.

- **Le résultat financier, ressort à -12.8 K€ au 31/03/2023, alors qu'il se montait à -6.7 K€ l'an dernier.**

Ce solde négatif résulte seulement des intérêts déboursés par la société dans le cadre du remboursement de ses emprunts pour un montant de -12.4 K€.

- **Le résultat exceptionnel ressort à -0.7 K€.**

Ce résultat exceptionnel provient de charges sur opérations de gestion pour un montant -0.7 K€. Pour rappel, l'an dernier, le résultat exceptionnel de -247 K€ provenait d'un redressement fiscal sur le crédit d'impôt recherche que sa filiale WOBOOK avait supporté les années précédentes.

II Crédit d'impôt Innovation :

VIALIFE a déposé auprès des Direction Générale des Finances Publiques et du ministère de la recherche un dossier de crédit d'impôt innovation pour l'année 2022. Ce crédit d'impôt représente un montant +72 K€.

III Tableau des Echéances des dettes fournisseurs et créances Clients :

Nous n'avons pas les moyens comptables de fournir cette information avec précision.

IV Tableau des Flux de trésorerie :

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE A PARTIR DU RESULTAT NET			
	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net	653	-200	123.230
<i>Elimination des éléments sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :</i>			
+ / - Amortissements, dépréciations et provisions (1)	-87	168	81
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	0	0	0
Moins : variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-574	61	170
Flux net de trésorerie généré par l'activité	1 139	-93	35
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Cessions d'immobilisations		22	0
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	40	54	105
Acquisitions d'immobilisations Financière			
Autres immobilisations financières	0		
Autres Participations			
Variation des créances rattachées a des participations			
Réduction d'immobilisations financières			
Variation des dettes et créances sur immobilisations			
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-40	-32	-105
Free Cash Flow	1 099	-125	-70
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés	-297	-645	0
Incidence des variations du capital			
Emissions d'emprunts	2	1	0
Remboursements d'emprunts	-214	-157	-159
Financement Filiales			
Créances rattachées de participation			
Créances rattachées de participation			
Dépôts et cautionnement			
Subventions d'investissements reçus			
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	-509,9	-801,0	-159
Variation de trésorerie	589	-925	-229
Trésorerie d'ouverture	1 473	2 062	1 137
Trésorerie de clôture	2 062	1 137	908
<i>(1) A l'exclusion des dépréciations, provisions sur actif circulant</i>	589	-925	-229
	0	0	0

Au 31/03/2023 la trésorerie nette de clôture se monte à 908 K€ contre 1 137 K€ au 31/03/2022

soit une baisse de la trésorerie de clôture de 229 K€ (-20 %).

Cette baisse provient principalement de la dégradation de la trésorerie d'activité qui n'a pas permis de dégager un flux de trésorerie conséquent permettant mieux de financer les investissements et les remboursements d'emprunts.

A noter que la capacité d'autofinancement (CAF) s'est fortement améliorée passant de -32 K€, l'an dernier, à +205 K€ au 31/03/2023.

Au 31 mars 2023, la trésorerie nette de VIALIFE reste positive à 908 K€, soit 21 % du chiffre d'affaires réalisé vs 25 % un an plus tôt

V TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

VIALIFE		
TABLEAU DE VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		
Capitaux propres au 31/03/2022		350 815 €
Résultat net (avril à mars 2023)		123 231 €
Dividendes distribués		0 €
Achats / Ventes actions propres		
Augmentation de capital		
Autres variations		
Emission de titres		
Rémunération des titres		
Capitaux propres au 31/03/2023		474 046 €



La variation des capitaux propres au 31/03/2023 a été impactée uniquement par le résultat net dégagé sur la période du 2022/2023 soit un bénéfice de 123 231 €. Au final les capitaux propres se montent à 474 046 € au 31/03/2023 contre 350 815 € un an plus tôt (+35 %).

Bilan sur les résultats au 31 mars 2023 :

Le résultat après impôt de l'exercice ressort à **+123 K€** au 31 mars 2023 contre **-200 K€** au 31 mars 2022 soit une hausse de résultat de 323 K€.

VI Perspectives d'avenir

Compte tenu des résultats financiers obtenus sur l'exercice du 31 mars 2023, la société VIALIFE devrait recouvrer d'une croissance de ses revenus 2023/2024 en capitalisant sur l'apport de nouveaux clients et partenaires et de nouveaux produits de croissance au service des éditeurs.

Cette stratégie repose principalement sur les axes suivants :

- Développer les Partenariats On Line. De nouveaux contrats devraient prochainement être signés,
- Conquérir de nouveaux clients au niveau du B to B à travers les collectivités et grands comptes et surtout les partenaires CSE qui devraient voir leurs revenus croître, grâce au renforcement de l'équipe commerciale.
- Développer le service de Discover Press, dont les revenus se sont accrus ces derniers mois et qui permet a nos clients de découvrir l'offre de presse en numérique.
- Continuer de développer l'offre ADL et ainsi les ventes aussi bien sur les différents sites qu'avec le développement du site dédié aux VDI.
- Continuer de développer la marque VIALIFE DIGITAL auprès des éditeurs,
- Développement de l'offre de coupons issus de partenaires (bundle) qui devraient permettre de générer de nouveaux revenus, cela en s'appuyant sur la marque AKIZIT UP.
- Mise en place du KIT audio auprès de nos clients sur l'ensemble des sites.
- Poursuivre le développement du catalogue des offres abonnements support papier et numérique, permettant d'améliorer nos offres auprès de l'ensemble de nos clients,

➤ **Tableau récapitulatif des résultats des derniers exercices :**

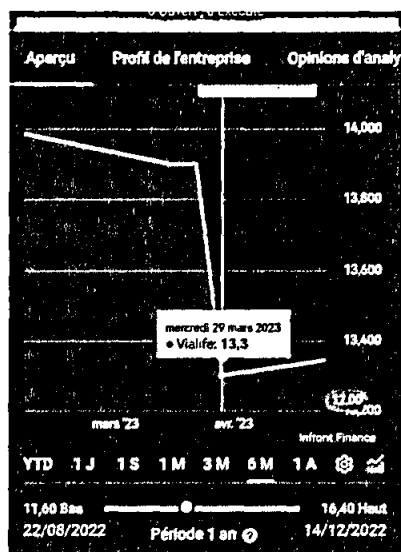
Ke	20/2021	VAR%	21/2022	VAR%	22/2023	VAR%
Resultat d'exploitation	752	102%	-28	-104%	71	-354%
Resultat exceptionnel	-0,2	-108%	-247,0	NS	-0,8	NS
RN l'exercice	653	79%	-200	-131%	123	-162%

➤ **Tableau récapitulatif des dividendes des derniers exercices :**

Au titre de l'exercice clot	31/03/2021	31/03/2022	31/03/2023
Capital Social	228 000 €	228 000 €	228 000 €
RESULTAT NET	652 636 €	- 200 125 €	123 231 €
Nbre d'actions ordinaires existantes	400 000	400 000	400 000
Nbre d'actions ordinaires existantes rémunérées	395 922	395 922	395 922
Résultat distribué	645 353 €	- €	- €
Dividende / action	1,63 €	0,00 €	0,00 €

➤ **Actions auto détenues par VIALIFE : 4078 titres.**

Le nombre d'actions auto détenues par VIALIFE est de 4078 titres. Ce nombre n'a pas varié entre le 31/03/2022 et le 31/03/2023. Au 29/03/2023 le cours de bourse du titre était de 13.3 euros.



➤ Tableau des données financières des 5 derniers exercices :

Years	18/19	19/20	20/21	21/22	22/23
Nature des Indications / Périodes					
Durée de l'exercice mois mois mois mois mois	12	12	12	12	12
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	228 000	228 000	228 000	228 000	228 000
b) Nombre d'actions émises	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	0	0	0	0	0
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	4 718 484	4 869 685	5 359 080	4 508 897	4 324 284
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	865 934	479 459	662 236	-113 811	139 150
c) Impôt sur les bénéfices	-75 693	6 273	123 491	-81 500	-65 503
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	941 627	473 186	538 745	-32 311	204 653
e) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	453 087	364 020	625 636	-200 125	123 232
f) Montants des bénéfices distribués	297 692	296 642	645 353	0	0
g) Participation des salariés	0	0	0	0	0
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	2,35	1,18	1,35	-0,08	0,51
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	1,13	0,91	1,56	-0,50	0,31
c) Dividende versé à chaque action	0,75	0,75	1,63	0,00	0,00
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	16	13	16	18	18
b) Montant de la masse salariale	986 652	970 036	959 791	1 032 166	950 836
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	62 457	8 626	4 673	8 145	8 795

VIII Filiale et Prise de Participation au 31/03/2021

La société VIALIFE a toujours une prise de participation à hauteur de 30% dans le capital social de la société Mélimaillo International dont le siège social est à Dakar (Sénégal).



IX Informations Diverses : Nouvelles conventions réglementées pour cette exercice :

Conformément à la législation, nous vous indiquons par ailleurs que :

- **Le 18 juillet 2022, le Conseil d'Administration de VIALIFE** a autorisé la convention réglementée de prestation d'assistance commercial par la Holding Vincent Mareine à l'égard de la société VIALIFE et ayant pour objet le développement sur le plan commercial de VIALIFE. Cette convention de prestation commerciale a pris effet à compter du 1^{er} août 2022 et elle sera renouvelée par tacite reconduction pour une durée équivalente sauf dénonciation par l'une des Parties par lettre recommandée à tout moment en respectant un préavis de 3 mois.

- **Le 26 août 2022, le Conseil d'Administration de VIALIFE** a autorisé la conclusion d'une convention réglementée dont l'objet est la fourniture d'une prestation d'assistance en matière de Graphisme du 05 septembre 2022 au 30 septembre 2023 non renouvelable.

- **Le 9 janvier 2023, le Conseil d'Administration de VIALIFE** a autorisé la convention réglementée de prestation d'assistance commercial par la Holding Vincent Mareine à l'égard de la société VIALIFE et ayant pour objet le développement sur le plan commercial de VIALIFE. Cette convention de prestation commerciale a pris effet à compter du 16 janvier 2023 et elle sera renouvelée par tacite reconduction pour une durée équivalente sauf dénonciation par l'une des Parties par lettre recommandée à tout moment en respectant un préavis de 3 mois.

La société n'a pas fait appel au travail intérimaire ;

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge de dépenses non déductibles pour un montant de 3 576 Euros.

Pas de versement de dividende sur l'exercice au 31/03/2023.

L'identité des associés détenant plus du vingtième, du dixième, du tiers ou de la moitié du capital social sont les suivants au 31 mars 2023 :

Monsieur Vincent MAREINE détient, directement ou indirectement, plus de 50 % du capital social.

Monsieur Maxime BONIN détient, directement, plus de 30% du capital social.

Conformément à l'article L. 441-6-1 du Code de commerce issu de la loi du 4 août 2008, nous vous indiquons ci-après le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance à la clôture du dernier exercice.

Le poste "Dettes fournisseurs et comptes rattachés" totalise 1 998 K€ et inclut un montant de 403 K€ correspondant au solde du compte "Fournisseurs, factures non parvenues".

a) **Evénements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice le 31/03/2023 :**

Il n'y a pas d'événement intervenus depuis la clôture de l'exercice le 31/03/2023.

b) **Autres mandats des administrateurs**

Monsieur Maxime BONIN, administrateur de la société VIALIFE, est également Président de la société AFRICA VIVRE dont le siège social est à PARIS

Monsieur Vincent MAREINE, administrateur de la société VIALIFE, est également Président de la HOLDING VINCENT MAREINE.

c) **Situation des mandats des administrateurs et des fonctions des commissaires aux comptes.**

Les mandats de Messieurs, Etienne MAREINE et Cyril ZIMMERMANN prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2023.

d) **Proposition faite à l'Assemblée relative à l'affectation des résultats de l'exercice clos le 31 mars 2022**

L'assemblée générale décidera, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le résultat bénéficiaire de 123 231 € pour l'exercice du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, sur le compte « report à nouveau » :

- Le compte « report à nouveau » présentera un solde créditeur de 223 247 € (100 015 € + 123 232 €)



- Le compte « réserve légale » présente un solde créditeur de 22 800 €
 - Capital : 228 000 €
- Le montant des capitaux propres se montera à 474 046 €**

Conclusion

En conclusion, nous vous demandons de bien vouloir :

- Approuver les comptes de l'exercice tels qu'ils vous sont présentés dans le bilan, le compte de résultat et l'annexe ;
- Donner quitus aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice écoulé ;
- Approuver les conventions réglementées ;
- Voter les différentes résolutions qui vous sont proposées en conformité à l'ordre du jour de la présente assemblée.

Le Conseil d'Administration



Société Anonyme au capital de 228 000 €
Siège social : 7 Impasse Marie-Blanche – 75018 Paris
RCS PARIS B 415 280 627

PROCES VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 AOUT 2023

L'an deux mille vingt-trois et le mardi vingt-deux août à dix heures, les actionnaires se sont réunis au siège social, en assemblée générale sur convocation du Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par tous les actionnaires présents en entrant en séance.

Monsieur Vincent Mareine, préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Philippe GUILLOUX, administrateur de la société VIALIFE, est appelé comme secrétaire de la séance.

Monsieur Vincent MAREINE est désigné scrutateur.

Le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que les actionnaires présents possèdent les actions permettant à l'assemblée générale régulièrement constituée de valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les pièces justifiant de la convocation légale des actionnaires et du commissaire aux comptes ;
- La feuille de présence de l'Assemblée ;
- Les comptes annuels arrêtés au 31 mars 2023 ;
- Le rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Les rapports des commissaires aux comptes ;
- Le projet de résolutions soumises au vote de l'assemblée ;

Le Président déclare que les comptes annuels et généralement tous les documents devant, d'après la législation sur les sociétés commerciales, être communiqués aux actionnaires, ont été adressés ou tenus à leur disposition au siège social.

Le Président rappelle ensuite que les actionnaires sont convoqués aux vues de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport général du commissaire aux comptes sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2023 ;
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce ;
- Approbation desdits comptes et conventions ;
- Ratification de la décision du Conseil d'Administration du 26 juin 2023 notamment en ce qui concerne l'affectation du résultat, la demande d'approbation desdits comptes et de l'ensemble des conventions réglementées.
- Renouvellement des mandats d'administrateur pour Monsieur Cyrille ZIMMERMAN et Monsieur Etienne MAREINE ;
- Quitus aux administrateurs ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs pour formalités ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration.

Puis il fait donner lecture des rapports du commissaire aux comptes.

Cette lecture terminée le Président ouvre la discussion.

Personne n'ayant de question, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour :

Première résolution. — L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société au cours de l'exercice social clos le 31 mars 2023 et sur les comptes dudit exercice et, après avoir entendu la lecture du rapport général du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice, approuve les comptes de l'exercice social clos le 31 mars 2023 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports. En conséquence, l'assemblée donne quitus aux membres du Conseil d'Administration de la gestion de la société VIALIFE.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution. — L'assemblée générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le résultat bénéficiaire de 123 231 € pour l'exercice du 1er avril 2022 au 31 mars 2023.

Au titre de l'exercice clos au 31 mars 2023, les capitaux propres se répartissent de la manière suivante :

- Le compte « report à nouveau » présentera un solde créditeur de 223 247 € (100 015 € + 123 232 €)
- Le compte « réserve légale » présente un solde créditeur de 22 800 €
- Capital : 228 000 €

Le montant des capitaux propres se montera à 474 046 €

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution. — Après lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, prévu à L.225-38 du code de commerce, l'Assemblée Générale approuve l'ensemble des conventions réglementées qui y sont mentionnées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution. — L'Assemblée Générale statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après en avoir délibéré, décide de nommer en qualité d'administrateur conformément à l'article 16 des statuts de la Société, **Monsieur Etienne MAREINE et Monsieur Cyril ZIMMERMANN** pour un mandat d'une durée de six (6) ans, expirant à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 mars 2029.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution. — Les actionnaires donnent quitus aux administrateurs de la gestion de la société, VIALIFE.

Sixième résolution. — L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Plus rien étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le membre du bureau.

Le Président

Monsieur Vincent Mareine



Le secrétaire

Monsieur Philippe GUILLOUX

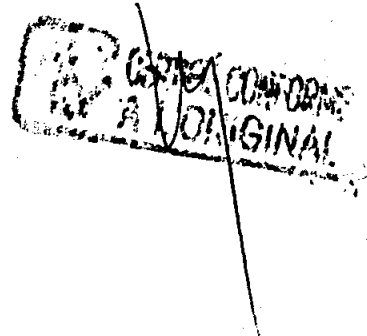


Le Scrutateur

Monsieur Vincent MAREINE



VIALIFE SA



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Exercice clos le 31 mars 2023



Société de Commissariat aux comptes (Compagnie Régionale de Paris) SARL au capital de 2.000 euros – RCS
de Paris B484 182 969 - Siret : 484 182 969 00028
Siège social : 32, rue de Londres – 75009 PARIS
Tél : 01.53.20.84.94 – Fax : 01.53.20.84.95

FP

VIALIFE SA

Siège Social : 7, impasse Marie Blanche 75018 Paris
Société par Actions au capital de 228 000 euros
R.C.S. PARIS 415 280 627

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Comptes Annuels – Exercice clos le 31 mars 2023

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les Comptes Annuels

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SA VIALIFE relatifs à l'exercice clos le 31/03/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SA VIALIFE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations

les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur :

- le caractère approprié des principes comptables appliqués ;
- le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour l'évaluation des produits en-cours et des produits constatés d'avance : conformité des revenus avec les temps passés sur l'exercice ;
- la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi nous vous signalons que :

- les informations relatives aux résultats des cinq derniers exercices prévues à l'article R.225-102 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.
- les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.
- le présent rapport n'a pas été mis à la disposition des actionnaires dans les délais prévus par les statuts, car il ne nous a pas été fourni à temps toutes les informations nécessaires à son établissement.

VIALIFE SA

Comptes Annuels
Exercice clos le

31 mars 2023

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SA VIALIFE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut

VIALIFE SA
Comptes Annuels
Exercice clos le
31 mars 2023

impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 25 juillet 2023

Le Commissaire aux Comptes

**F2P AUDIT &
CONSEIL**

PICARD Fabienne

le 26/07/2023 à 11:54


FABIENNE PICARD

FP



SA VIALIFE

Presse en ligne

7 Impasse Marie Blanche

75018 PARIS 18

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2023

Exercice du 01/04/2022 au 31/03/2023

Laval

laval@crowe-cifralex.fr

Le Mans

lemans@crowe-cifralex.fr

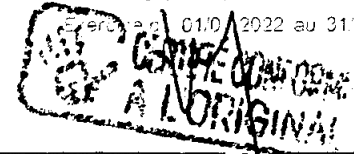
Nantes

nantes@crowe-cifralex.fr

Paris

paris@crowe-cifralex.fr

COMPTES ANNUELS



Bilan Actif

		31/03/2023			31/03/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	210 691	206 876	3 815	5 195
	Fonds commercial (1)	20 810		20 810	20 810
	Autres immobilisations incorporelles	1 503 525	1 433 583	69 943	90 789
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	501 894		501 894	501 894
	Constructions	1 388 129	372 230	1 015 899	1 016 627
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	598 156	543 880	54 276	85 553
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	18 755	18 268	487	487	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	24 059		24 059	23 673	
TOTAL (II)		4 266 020	2 574 836	1 691 183	1 745 028
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	627 030	5 663	621 367	455 604
	Autres créances	445 718		445 718	626 688
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	60 916		60 916	60 916	
DISPONIBILITES	1 170 330		1 170 330	1 524 167	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	132 283		132 283	148 405
	TOTAL (III)	2 436 275	5 663	2 430 612	2 815 780
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 702 295	2 580 499	4 121 796	4 560 808
(1) dont droit au bail				7 500	7 500
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an					
(3) dont créances à plus d'un an					

COPIE CONFORME
ORIGINAL

Bilan Passif

		31/03/2023	31/03/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	228 000	228 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	22 800	22 800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	100 015	300 140
	Résultat de l'exercice	123 232	(200 125)
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	474 046	350 815
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques	23 000	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	23 000	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 226 601	1 510 439
	Emprunts et dettes financières divers	2 859	2 850
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 997 832	2 219 773
	Dettes fiscales et sociales	387 803	475 925
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	4 210	1 006	
Produits constatés d'avance (1)	5 445		
	Total des dettes	3 624 750	4 209 993
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	4 121 796	4 560 808
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	123 231,57	(200 125,00)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 779 202	3 306 269
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	322 876	448 196

COPIE
NON
ORIGINAL

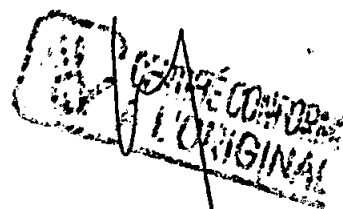
Compte de résultat

				31/03/2023	31/03/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	4 324 284		4 324 284	4 508 897
	Montant net du chiffre d'affaires	4 324 284		4 324 284	4 508 897
	Production stockée				
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation			16 667	33 333
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			99 992	
	Autres produits			23 864	42 372
	Total des produits d'exploitation (1)			4 464 806	4 584 602
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			2 792 655	2 960 965
	Impôts, taxes et versements assimilés			43 880	48 987
Salaires et traitements			950 836	1 032 166	
Charges sociales du personnel			362 765	401 016	
Cotisations personnelles de l'exploitant					
Dotations aux amortissements :					
- sur immobilisations			158 413	146 651	
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant				21 163	
Dotations aux provisions			23 000		
Autres charges			62 349	1 520	
Total des charges d'exploitation (2)			4 393 897	4 612 468	
RESULTAT D'EXPLOITATION				70 910	(27 866)

**COMPTES FINANCIERS
A L'OCCASION**

Compte de résultat

		31/03/2023	31/03/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		70 910	(27 866)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	408	6 536 253 432
Total des produits financiers		408	7 220
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	12 423 413	13 969
Total des charges financières		12 836	13 969
RESULTAT FINANCIER		(12 428)	(6 749)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		58 482	(34 614)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	753	247 011
Total des charges exceptionnelles		753	247 011
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(753)	(247 011)
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(65 503)	(81 500)
TOTAL DES PRODUITS		4 465 214	4 591 823
TOTAL DES CHARGES		4 341 983	4 791 948
RESULTAT DE L'EXERCICE		123 232	(200 125)
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			



o Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG), modifié et complété depuis son homologation par des règlements ultérieurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'exercice considéré débute le 01/04/2022 et finit le 31/03/2023.
Il a une durée de 12 mois.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée probable d'utilisation, suivant le mode linéaire :

- Logiciels, licences	1 à 5 ans
- Dépenses de front office	3 à 5 ans
- Dépenses de back office	3 à 5 ans
- Dépenses d'application	3 à 5 ans

Fonds commercial

Le fonds commercial ayant une durée d'utilisation non limitée, il n'est pas amortissable. L'entreprise a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Immobilisations corporelles

Modes et méthodes d'évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Méthodes de calcul des amortissements

Le mode d'amortissement linéaire est considéré comme le plus proche, dans les conditions techniques actuelles, de l'amortissement économique réel.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les principales durées sont les suivantes :

. Constructions	15 à 25 ans
. Matériel de transport	3 à 5 ans
. Mobilier, matériel de bureau informatique	3 à 8 ans
. Installations, agencements, aménagements divers	8 ans

o Règles et méthodes comptables

Dépréciations d'immobilisations

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, celui-ci s'entendant par le montant des sommes versées.

Une dépréciation est constatée si leur valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable.

Créances - Dettes

Les créances et dettes figurent au bilan pour les montants de liquidité qui seront reçus ou versés lors de leur règlement.

Une provision pour dépréciation des créances est calculée sur la base de l'analyse du caractère recouvrable des créances effectuée à la date d'arrêt des comptes.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont déterminées en application du règlement ANC n°2014-03. De ce fait, seuls les risques identifiés et rendus probables par un événement en cours à la clôture sont provisionnés. La politique de la société en matière de provisions sur litiges et contentieux consiste à apprécier à la clôture de chaque exercice les risques financiers de chaque litige et les probabilités de réalisation qui lui sont associées.

o Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	1 709 785		25 241			1 735 026
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 709 785		25 241			1 735 026
CORPORELLES						
Terrains	501 894					501 894
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	1 317 734		70 396			1 388 129
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	448 298		3 730			452 028
Matériel de transport	49 324					49 324
Matériel de bureau, mobilier	91 988		4 816			96 805
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 409 238		78 942			2 488 180
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	18 755					18 755
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	23 673		386			24 059
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	42 428		386			42 814
TOTAL	4 161 451		104 568			4 266 020

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	1 592 991	47 468		1 640 458
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 592 991	47 468		1 640 458
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	301 107	71 123		372 230
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	394 130	22 035		416 165
Matériel de transport	35 111	7 088		42 199
Matériel de bureau, mobilier	74 817	10 700		85 517
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	805 164	110 946		916 110
TOTAL	2 398 155	158 413		2 556 568

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencement aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

◦ Fonds commercial

	31/03/2023	Observations
Achetés avec protection juridique Éléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	13 310	
TOTAL	13 310	

○ Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres		23 000		23 000	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			23 000		23 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 	18 268			18 268
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	105 655		99 992	5 663
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		123 923		99 992	23 931
TOTAL GENERAL		123 923	23 000	99 992	46 931
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		23 000	99 992	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/03/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	24 059		24 059
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	627 030	627 030	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 470	1 470	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 432	2 432	
	Impôts sur les bénéfices	67 003	67 003	
	Taxes sur la valeur ajoutée	213 915	213 915	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 000	2 000	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	158 898	158 898	
	Charges constatées d'avances	132 283	132 283	
	TOTAL DES CREANCES	1 229 089	1 205 030	24 059
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/03/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	322 876	322 876		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	903 725	160 078	452 888	290 759
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	2 850	2 850		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 997 832	1 997 832		
	Personnel et comptes rattachés	113 143	113 143		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 405	99 405		
	Impôts sur les bénéfices	161 901	60 000	101 901	
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	13 354	13 354		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	9	9		
	Autres dettes	4 210	4 210		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	5 445	5 445			
	TOTAL DES DETTES	3 624 750	2 779 202	554 789	290 759
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	158 519			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	9			

◦ Produits à recevoir

	31/03/2023	31/03/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients		19 930	(19 930)	-100,00
Autres créances	31 974	21 395	10 579	49,44
TOTAL	31 974	41 326	(9 351)	-22,63

◦ Charges à payer

	31/03/2023	31/03/2022	Variation	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	402 682	562 354	(159 672)	-28.39
Dettes fiscales et sociales	169 869	176 609	(6 740)	-3.82
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	2 235		2 235	
TOTAL	574 785	738 963	(164 177)	-22.22

◦ Charges constatées d'avance

	31/03/2023	31/03/2022	Variation	%
Exploitation	132 283	148 405	(16 122)	-10,86
Financières				
Exceptionnelles				
TOTAL	132 283	148 405	(16 122)	-10,86

Capital social

	31/03/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	400 000,00	0,5700	228 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	400 000,00	0,5700	228 000,00

◦ Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	4 324 284		4 324 284
TOTAL	4 324 284		4 324 284

◦ Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/03/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
Résultat courant		58 482	(71 985)	130 467
Résultat exceptionnel (et participation)		(753)		(753)
Résultat comptable		57 729	(71 985)	129 714

(1) après retraitements fiscaux.

○ Effectif moyen

		31/03/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		8	
	Professions intermédiaires			
	Employés		11	
	Ouvriers			
	TOTAL		19	

Autres informations

Rémunération des dirigeants

La rémunération brute annuelle versée aux dirigeants au titre de l'exercice clos le 31/03/2023 est de 240 821 €.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes inscrits au compte de résultat s'élèvent à 8 160 €.

Engagements donnés

Garanties pour les prêts bancaires

Prêt banque Crédit Mutuel de nominal 820 000 € :

- Hypothèque de l'immeuble à usage mixte : appartement de 3 pièces de 53 m2
sis à 47 Rue Saint Vincent - 75018 Paris

- Hypothèque de l'immeuble d'habitation : appartement de 3 pièces de 56 m2
sis à 5 Rue Coustou - 75018 Paris

Solde emprunt au 31/03/2023 260 307 €

Montant des intérêts et assurances hors bilan au 31/03/2023

Le montant des intérêts et assurances hors bilan au 31/03/2023 s'élève à 42 675 €

Actions propres

Le portefeuille des actions propres détenues à la clôture de l'exercice est le suivant :

- 3 500 actions (0,9 % capital social) de valeur nominale 9,300 € acquises pour un montant de	32 550 €
- 578 actions (0,1 % capital social), de valeur nominale 10,468 € acquises pour un montant de	6 051 €
	<u>38 601 €</u>

Produits et charges exceptionnels

Absence de produits exceptionnels sur l'exercice 31/03/2023

Le total des charges exceptionnelles au 31/03/2023 de 1 K€ se décompose de la manière suivante :

- Amendes 1 K€

Crédit d'impôt innovation

A la clôture de l'exercice, la société a effectué des dépenses ayant donné lieu à la comptabilisation d'un crédit d'impôt innovation à hauteur de 71 985 euros.